|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 12 mai 2020 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 249**CE 2/RC | - Aux Administrations des États Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 5415 |
| **Fax:** | +41 22 730 5853 |
| **E-mail:** | tsbsg2@itu.int | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études;- À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Numéros mondiaux utilisés pour les services d'appel d'urgence à bord de véhicules, comme le service européen eCall** |

Madame, Monsieur,

Plusieurs séries de numéros commençant par des indicatifs de pays non géographiques sont utilisées pour des services d'appel d'urgence à bord de véhicules, comme eCall, le système paneuropéen d'appel d'urgence à bord de véhicules. Ces numéros ont été attribués par l'UIT à cet effet.

Ces numéros attribués par l'UIT sont utilisés comme numéros de l'appelant lorsque le dispositif (par exemple le véhicule) appelle automatiquement le numéro d'urgence en cas d'accident. En règle générale, ils ont une longueur de 15 chiffres. Depuis le 31 mars 2018, la fonction eCall est obligatoire dans toutes les nouvelles voitures vendues en Europe.

Pour que le système eCall ou un service analogue d'appel d'urgence à bord de véhicules fonctionne correctement et que les services d'urgence (centres d'appel et équipes d'intervention, par exemple) puissent rappeler les numéros de téléphone utilisés par ce type de systèmes, il est essentiel que les séries de numéros en question attribuées par l'UIT soient mises en service sur tous les réseaux et que l'identification de la ligne appelante (CLI) pour les appels correspondants soit transmise entre les opérateurs sous une forme correcte et composable, conformément aux Recommandations UIT‑T pertinentes.

Compte tenu de l'importance du service, les administrations nationales, les régulateurs et les opérateurs de réseau sont vivement encouragés à faire en sorte que ces numéros attribués par l'UIT soient mis en service et que les appels correspondants soient acheminés sur les réseaux publics. D'un point de vue pratique, ces séries de numéros devraient être mises en place dans les centres téléphoniques de sécurité publique (PSAP) ainsi que par les fournisseurs de services téléphoniques nationaux qui acheminent les appels depuis ces centres. Le tarif applicable ne devrait pas dépasser celui d'un appel traditionnel vers un numéro mobile international.

L'UIT a été informée de l'utilisation des séries de numéros suivantes pour le système eCall: 883 130, 882 39 et 882 37. Les autres opérateurs utilisant des ressources mondiales attribuées par l'UIT pour le système eCall ou des services analogues d'appel d'urgence à bord de véhicules sont invités à demander à l'UIT de publier ces informations. Des systèmes automatiques d'appel d'urgence à bord de véhicules, privés ou publics, analogues au système eCall sont également en cours de déploiement dans des régions autres que l'Europe, et certains utilisent les mêmes séries de numéros attribuées par l'UIT. Les administrations nationales, les régulateurs et les opérateurs de réseau de ces pays sont donc encouragés à prendre des mesures analogues.

Les coordonnées des personnes à contacter concernant ces numéros sont disponibles dans le Bulletin d'exploitation N° 1155 (1.IX.2018) ([https://www.itu.int/pub/T-SP-OB.1155-2018](https://www.itu.int/pub/T-SP-OB.1155-2018/fr)).

La question des séries de numéros attribuées par l'UIT pour les services d'appel d'urgence a récemment fait l'objet d'un article de l'UIT, disponible à l'adresse <https://news.itu.int/why-itu-assigned-numbering-ranges-are-critical-to-road-safety/>, et d'un entretien vidéo, disponible à l'adresse <https://youtu.be/VhA2S2ScJrw>.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications